

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avis aux propriétaires : une OPAH pour vous aider dans la réalisation de vos travaux

La Communauté de Communes Centre Tarn a décidé d'engager une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) dès le début de l'année 2020 en partenariat avec la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois.

Cette opération vise à aider financièrement le plus grand nombre de propriétaires, pour des logements qu'ils occupent ou qui sont mis à la location, afin de réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat (prioritairement les travaux d'**économie d'énergie** comme le changement de chaudière, de fenêtres, l'isolation des combles mais aussi l'**adaptation du logement** comme le remplacement d'une baignoire par une douche à l'italienne, l'installation d'un monte-escalier...).

Une OPAH dure de 3 à 5 ans. Pendant cette période, un animateur indépendant accompagne les demandeurs gratuitement avec des conseils techniques mais aussi et surtout pour le montage de dossiers de demande de subvention.

Afin de permettre à la Communauté de Communes d'évaluer au mieux vos besoins, vous pouvez compléter l'enquête habitat distribuée dans le bulletin intercommunal "Points Communs" au début du mois de juillet, ou à la demander à l'accueil de la Communauté de Communes Centre Tarn (05 63 79 21 27). Vous pouvez également télécharger le formulaire sur le site internet www.centretarn.fr dans la rubrique "actualités".

Les réponses qui resteront confidentielles doivent être réceptionnées avant le 31 juillet prochain à la Communauté de Communes, boulevard Carnot à Réalmont. Elles permettront d'estimer la nature et le volume des travaux envisagés sur le territoire et de déterminer l'enveloppe d'aides à mobiliser.